

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 sera voté le 16 mars 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que cela est possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour Demi-Quartier :

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux impôts locaux
- aux dotations versées par l'Etat
- à diverses participations
- à l'excédent de fonctionnement reporté.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 3 580 760 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les fonds de péréquation (FPIC et FNGIR). A noter que la commune de Demi-Quartier n'est pas endettée.

Les salaires représentent 14.68 % des dépenses de fonctionnement, qui s'élèvent à **3 580 760 euros pour 2021**.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. *La DGF était de 190 618 € en 2016, 145 152 € en 2017, 126 712 € en 2018, 107 371 € en 2019 et 91 573 € en 2020.*

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux (1 756 485 € en 2020)
- Les dotations versées par l'Etat
- Pour Demi-Quartier, les revenus provenant de la location des logements communaux (249 856.12 € en 2020)

Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement figurent en annexe 1.

Vu l'excédent de fonctionnement reporté important de 1 389 062.17 €, il est permis de virer 1 000 000 € à la section d'investissement afin d'autofinancer les projets de la collectivité, et notamment la construction de la nouvelle mairie dont les travaux ont débuté en mars 2020 et sont en cours.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 ne seront pas votés lors de la séance de vote du budget primitif compte tenu qu'à la date du 16 mars, les états de notifications 1259 n'étaient pas disponibles.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat sont estimées à 139 200 €.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de

la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus comme la construction de la future mairie et les acquisitions nécessaires à la réalisation de logements.

b) la vue d'ensemble de la section d'investissement figure en annexe 2.

c) Les principaux projets de l'année 2021 consistent à :

- * poursuivre et achever les travaux d'aménagement et d'extension du bâtiment communal de la Carrière pour y installer la future mairie
- * réaliser des travaux sur l'éclairage public par l'installation de deux lampadaires
- * réaliser la réfection de la remise des Essertons qui est entrée dans le patrimoine de la commune.

d) Les recettes d'investissements prévues sont essentiellement :

- *les recettes provenant de l'association des propriétaires forestiers qui devront rembourser la commune de l'avance faite dans le cadre des travaux de desserte forestière de Plein Rocher ;
- *les taxes d'aménagement
- * le FCTVA

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulatif

Cf annexe 3 – l'investissement

Cf annexe 4 – tableaux excel des sections fonctionnement et investissement

a) Recettes et dépenses d'investissement :

Recettes et dépenses d'investissement :
réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2020 :	0
nouveaux crédits :	€
TOTAL	: 4 789 800.00 €
- Recettes : crédits reportés 2020 :	2 230 164.60 €
nouveaux crédits :	2 559 635.40 €
TOTAL	: 4 789 800.00 €

b) Principaux ratios :

Dépenses réelles de fonctionnement/population	1913
Produit des impositions directes/population	1660
Recettes réelles de fonctionnement/population	2450
Dépenses d'équipement brut/population	1015
Dettes/population	0

DGF/population	130
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	486
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	1176
Marge d'autofinancement	537
Taux d'équipement	0.41
Taux d'endettement	0

c) Etat de la dette

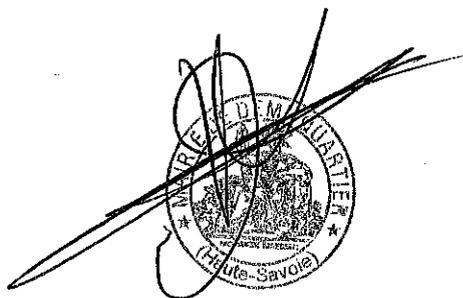
La commune n'est pas endettée.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Demi-Quartier, le 17 mars 2021

Le Maire,

Stéphane ALLARD.



BUDGET PRINCIPAL 2021**Préparation budget primitif
Détail par chapitre**05/03/2021
15:43

ANNEXE 1

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			Notes/Observations
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
011 Charges à caractère général	1 058 500.00	1 058 500.00	620 012.71		934 210.00	934 210.00	
012 Charges de personnel	521 000.00	521 000.00	457 935.87		526 000.00	526 000.00	
014 Atténuations de produits	264 000.00	264 000.00	245 287.00		304 000.00	304 000.00	
022 Dépenses imprévues Fonct	186 000.00	186 000.00			180 000.00	180 000.00	
023 Virement à la sect° d'investis.	900 000.00	900 000.00			800 000.00	800 000.00	
042 Opérations d'ordre entre section	301 604.00	301 604.00	1 392 378.77		2 650.00	2 650.00	
65 Autres charges gestion courante	712 600.00	712 600.00	511 669.87		765 400.00	765 400.00	
66 Charges financières							
67 Charges exceptionnelles	33 996.00	33 996.00	9 425.84		48 500.00	48 500.00	
68 Dotations aux provisions	20 000.00	20 000.00			20 000.00	20 000.00	
Total DEPENSES	3 997 700.00	3 997 700.00	3 236 710.06		3 580 760.00	3 580 760.00	

BUDGET PRINCIPAL 2021

Préparation budget primitif
Détail par chapitre

05/03/2021

15:43

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			Notes/Observations
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
001 Solde d'exécution d'inv. reporté							
020 Dépenses imprévues Invest	200 000.00	153 000.00			200 000.00	200 000.00	
040 Opérations d'ordre entre section			1 586.81				
041 Opérations patrimoniales	142 337.00	143 337.00	5 822.20		72 000.00	72 000.00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	60 000.00	60 000.00	19 744.39		300 000.00	300 000.00	
13 Subventions d'investissement							
16 Remboursement d'emprunts	4 000.00	4 000.00	1 558.50		5 000.00	5 000.00	
20 Immobilisations incorporelles	10 000.00	56 000.00	17 092.20	18 037.80	5 055.91	23 093.71	
204 Subventions d'équipement versées	61 204.28	61 204.28	7 297.99	42 606.29	11 300.00	53 906.29	
21 Immobilisations corporelles	1 329 300.00	1 329 300.00	1 257 335.05		640 000.00	640 000.00	
23 Immobilisations en cours	5 770 158.72	5 770 158.72	1 048 555.13	1 166 865.95	2 078 934.05	3 245 800.00	
26 Participations et créances ratta							
27 Autres immos financières	250 000.00	250 000.00	250 000.00		250 000.00	250 000.00	
4581 Investissement sous mandat							
Total DEPENSES	7 827 000.00	7 827 000.00	2 608 992.27	1 227 510.04	3 562 289.96	4 789 800.00	

BUDGET PRINCIPAL 2021 - DEPENSES INVESTISSEMENTS

ANNEXE 3
1/

COMPTES	LIBELLES COMPTES	DETAIL	RESTES REALISER 2020	INVESTISSEMENTS 2021	BP 2021
041 21534	Opérations patrimoniales Réseaux d'électrification <i>(écriture d'ordre : Dépense cpte 21534/041 - Recette cpte 13258/041)</i>	la part financière supportée par le SYANE (travaux) Enregistrement dans l'actif de la commune - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2017: - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2020 : - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2020 : TOTAL du compte 21534		62 504,43 € 1 154,46 € 7 235,00 € 70 893,89 €	71 000,00 €
20 202 204182 20422	Immobilisations incorporelles Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme Subv.éq.éq.versées autres organismes publiques - Bât. et instal. Subv.éq.éq.versées aux pers.droit privé - Bât et instal.	Modification n°1 du PLU Raccordmt électrique constructions - Vers Nant LAVAL. Alpage Beauregard TOTAL du compte 20	18 037,80 € 42 606,29 €	5 055,91 € 11 300,00 € 42 606,29 €	23 093,71 € 11 300,00 € 42 606,29 € 77 000,00 €
21 2111	Immobilisations corporelles Acquisition terrains nus	- Frais notaire terrain Vagère SOCQUET-JUGLARD Louis - Plus value terrain Vagère SOCQUET-JUGLARD Louis Autres..... <i>Sous-total 2111</i>		14 300,00 € 175 000,00 € 210 700,00 €	400 000,00 €
2112	Acquisition terrains de voirie	Parcelle Poëx ALLARD Maxime (23 m2 x 1€) Autre ? <i>Sous-total 2112</i>		23,00 € 19 977,00 €	20 000,00 €
21568	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	Poteaux incendie			10 000,00 €
21578	Autre Matériel et outillage de voirie	Panneaux signalisation routière - N° maisons			20 000,00 €
2158	acquisition de matériel, outillage technique				20 000,00 €
2182	Matériel de transport	Chaines Unimog et chargeuse Caterpillar		9 595,44 €	20 000,00 €
2183	Matériel de bureau et Matériel informatique				50 000,00 €
2184	Mobilier				50 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	TOTAL du compte 21			50 000,00 € 640 000,00 €

BUDGET PRINCIPAL 2021 - RECETTES INVESTISSEMENTS

COMPTES	LIBELLES COMPTES	DETAIL	RESTES REALISER 2020	RECETTES 2021	BP 2021
041 13258 <i>(écriture d'ordre : - Recette cpte 13258/041 - Dépense cpte 21534/041)</i>	Opérations patrimoniales Subv.équipement non transférables - autres grpmnts	la part financière supportée par le SYANE (travaux) - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2018 : - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2020 : - Gros entretien reconstruction éclairage public prog.2021 : TOTAL du compte 13258		62 504,43 € 1 154,46 € 7 235,00 € 70 893,89 €	71 000,00 €
13 1322 1322 1323 1328	Subventions d'investissement Subv.investissement - Région Subv.investissement - Région Subv.investissement - Département Subv.investissement - Autres	Réhabilitation chalet alpage Beauregard Installation système vidéoprotection Subvention pour travaux mairie 775 Etraz Raccordmt électrique constructions -Vers Nant LAVAL TOTAL du compte 13	3 147,87 € 2 058,70 € 12 000,00 € 17 206,57 €	 17 206,57 €	
27 276358	Autres immobilisations financières Créances sur collectivités et établissements publics autres groupements	Remboursement par le SIVU du JAILLET de l'avance de trésorerie versée par la commune de Demi-Quartier		250 000,00 € 250 000,00 €	
45 4582	Comptabilité distincte rattachée Opérations sous mandat (pour comptes de tiers)	Desserte forestière Plein Rocher - Participation de l'Association à la commune TOTAL du compte 45		35 354,76 € 35 354,76 €	35 354,76 €